

FORMATION CONDUITE en SÉCURITÉ

des engins de chantier

CACES® R372M

Objectifs pédagogiques :

- **A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**
 - Décliner la réglementation concernant la conduite d'un engin de chantier.
 - Décrire la classification et la technologie d'un engin de chantier.
 - Mettre en œuvre les règles de sécurité de la conduite d'un engin de chantier selon la recommandation R372M.

Public visé :

- Toute personne devant être amenée à conduire un engin de chantier.

Niveau de connaissances préalables- Pré-requis :

- Pas de pré-requis ou de connaissances préalables nécessaires.

Contenu :

- **Réglementation :**

- Rôle des instances et organismes de prévention.
- Conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier.
- Responsabilités lors de la conduite d'un engin de chantier.
- Responsabilités du chef d'équipe, de chantier et du conducteur de travaux.

- **Classification et technologie des engins :**

- Principaux types d'engins et caractéristiques fonctionnelles.
- Utilisations des différents engins de chantier.
- Technologie et fonctions des différents organes d'un engin.
- Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité.

- **Sécurité :**

- Facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un engin.
- Risques lors de l'utilisation d'un engin.
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Plaque de charge et stabilité des engins.
- Fonctions des dispositifs de sécurité pour le conducteur.
- Réglementation sur le transport et l'élévation de personnes.
- Règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Signification des pictogrammes et des panneaux de signalisation.
- Vérifications et opérations de maintenance à réaliser.
- Opérations de chargement et de déchargement sur porte-engins.

■ Utilisation de l'engin de chantier (Selon la catégorie)

- Adéquation de l'engin à l'opération envisagée.
- Vérifications et opérations nécessaires à la prise de poste et en fin de poste.
- Circulation sur différents sols en marche avant et arrière.
- Respect des règles de sécurité en circulation.
- Circulation en pente et en virage.
- Utilisation des équipements de l'engin.
- Arrêt des engins en position de sécurité.
- Réalisation des opérations d'entretien de 1^{er} niveau.
- Repérage des anomalies et difficultés rencontrées pour rendre compte.
- Opérations de chargement et de déchargement sur porte-engins.

Durée de la formation :

- ☞ A déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.

Modalités d'organisation pédagogique :

- ☞ Cette formation, intra-entreprise ou inter-entreprises, peut être organisée dans nos locaux ou dans l'entreprise disposant d'un site conforme au référentiel CACES®.
- ☞ L'effectif maximum est de 6 stagiaires.

Moyens et Méthodes pédagogiques :

- ☞ Séances de formation en salle.
- ☞ Exposé théorique et étude de cas.
- ☞ Supports de cours vidéo projetés.
- ☞ Mise en situation lors des phases de conduite des engins.

Moyens matériels :

- ☞ Salle de cours équipée de tables, chaises, paper-board et matériel de projection.
- ☞ Engins conformes à la recommandation R372M.
- ☞ Une aire de manutention adaptée et conforme aux exigences de la recommandation R372m.
- ☞ Port des chaussures de sécurité obligatoire.
- ☞ Autres équipements de protection obligatoires suivant le règlement intérieur du site ou de l'entreprise.

Moyens d'encadrement :

- ☞ Formateur qualifié dans le domaine de la Conduite en Sécurité des Engins de Chantier.
- ☞ Testeur CACES® certifié par SGS.
- ☞ Formateur pouvant intervenir seul ou en équipe en fonction du contexte de formation.

Evaluation :

- ☞ Réalisation des Tests théoriques et pratiques selon la recommandation R372M.

Sanction visée :

- ☞ Attestation de fin de formation individuelle remise à chaque stagiaire.
- ☞ CACES® pour les candidats ayant réussis les tests théorique et pratique selon les critères de la recommandation R372M.

Suivi :

- ☞ Fiche d'émargement collective,
- ☞ Attestation de fin de formation,
- ☞ Documentation pédagogique remise à chaque participant.